



POSTE À COMBLER

AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU CANTON DE RUSSELL

EXIGENCES:

1. Être âgé de 18 ans ou plus;
2. Être citoyen canadien;
3. Être un résident du canton de Russell;
4. Être bilingue (français-anglais) de préférence;
5. Ne pas être employé par le conseil de la bibliothèque, de la municipalité ou du comté;
6. Doit participer en tant qu'individu et ne pas représenter une organisation ou un groupe d'intérêt spécial; et
7. Doit être disponible pour assister aux réunions et autres activités du comité.

DURÉE: Correspond à la durée du conseil, sauf si décision contraire du conseil (se termine le 14 novembre 2022).

RÉMUNÉRATION: Sans objet.

MANDAT : Nommé par le conseil du canton de Russell, ce conseil représente les propriétaires de la bibliothèque qui sont les résidents de la communauté. Le conseil s'assure que les décisions prises au sujet des programmes et services de la bibliothèque sont dans le meilleur intérêt de la bibliothèque et de la communauté desservie.

COMMENT POSTULER:

Les personnes intéressées sont priées de compléter, signer et soumettre le formulaire de candidature pour nomination à un comité **avant 16 h le jeudi 17 juin 2021** à l'attention de Joanne Camiré Laflamme, greffière à clerk.greffe@russell.ca ou à l'hôtel de ville au 717, rue Notre-Dame, Embrun ON K0A 1W1.

Pour obtenir le formulaire de candidature, veuillez consulter le site web au <http://fr.russell.ca/> ou communiquer auprès du bureau du greffe au clerk.greffe@russell.ca ou 613-443-3066 poste 2310.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Conformément à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, la municipalité s'engage à reconnaître les différents besoins et à offrir un endroit accessible pour tous.